

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRIE
DE
29160 – CROZON

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux février à dix-huit heures,

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie en séance publique, sous la présidence de M. Patrick Berthelot, Maire de Crozon.

DATE DE CONVOCATION

14.02.2024

DATE D’AFFICHAGE

29.02.2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

En Exercice	29
Présents	26
Votants	29

N° 006/2024

OBJET :

3 – URBANISME

3-1) Acquisition d'un bien immeuble et terrains, Boulevard de Pralognan La Vanoise

Le Maire certifie que la présente délibération a été déposée en Préfecture de Quimper au titre du contrôle de légalité et qu'elle a été notifiée aux intéressés

Le Maire

Accusé de réception en préfecture
029-212900427-20240222-006-2024-DE
Date de télétransmission : 06/03/2024
Date de réception préfecture : 06/03/2024

Etaient présents : Tous les conseillers en exercice à l'exception de :

- Maxime Léonard avec procuration à Patrick Berthelot
- Valérie Pitel avec procuration à Michel Galand
- Typhaine Velly avec procuration à Fanchon Le Monze

Formant la majorité des membres en exercice.

Clélia Gaudin a été élue secrétaire de séance.

Excusée : Flavie Robin, Trésorière

Assistaient également à la séance :

Emmanuelle Touchain-Le Gallou, directrice générale des services – Catherine Caparros, responsable des ressources humaines - Marina Ely, assistante de direction

La commune a fait part de son intérêt pour l'acquisition d'un immeuble à usage commercial et de plusieurs parcelles sis Boulevard de Pralognan appartenant à la SCI de la rue de Reims, d'une superficie totale de 7 944 m² figurant au cadastre comme suit :

Section	Numéro	Lieu	Superficie
BM	200	Rue de la Marne	3 060 m ²
BM	203	bd de Pralognan la Vanoise	1 090 m ²
BM	204	bd de Pralognan la Vanoise	249 m ²
BM	213	bd de Pralognan la Vanoise	780 m ²
BM	232	bd de Pralognan la Vanoise	770 m ²
BM	233	bd de Pralognan la Vanoise	1 153 m ²
BM	234	bd de Pralognan la Vanoise	125 m ²
BM	237	Rue de la Marne	121 m ²
BM	239	bd de Pralognan la Vanoise	55 m ²
BM	240	bd de Pralognan la Vanoise	74 m ²
BM	241	bd de Pralognan la Vanoise	54 m ²
BM	246	bd de Pralognan la Vanoise	413 m ²
Total surface			7 944 m ²

La SCI de la rue de Reims étant vendeur, la commune s'est donc positionnée pour acquérir cet ensemble qui permettra la constitution d'une réserve foncière.

M. le Maire précise que cette opération s'inscrit dans le périmètre ORT (opération de revitalisation du territoire) du programme « Petites villes de demain ».

Un accord a été obtenu sur la base d'un montant total de la transaction à 1 200 000 € net vendeur (frais d'acquisition du foncier + frais annexes), le prix d'achat du terrain étant conforme à l'estimation établie par le service des domaines.

Il est à noter que la collectivité prendra en charge les frais relatifs à cette opération.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

Par 23 voix pour, 4 contre (Gaëlle Vigouroux, Gaëlle Dorée, Pascal Durand, Christian Jacquot), 2 absentions (Jean-Luc Guénnégues et Françoise Ségalen)

- accepte l'acquisition de l'immeuble à usage commercial et des parcelles susvisées aux conditions fixées ci-dessus,
- autorise M. le Maire à signer tous actes et tous documents et accomplir toutes formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

A Crozon, le 25 février 2024



Le Maire,

Patrick BERTHELOT

Accusé de réception en préfecture
029-212900427-20240222-006-2024-DE
Date de télétransmission : 06/03/2024
Date de réception préfecture : 06/03/2024